



Centre européen pour les langues vivantes du Conseil de l'Europe

Appel à propositions pour le programme 2020-2023

Inspirer l'innovation dans l'éducation aux langues :
contextes changeants, compétences en évolution

**Êtes-vous impliqués dans le domaine de l'éducation aux langues,
peut-être en tant qu'enseignants, formateurs d'enseignants, chercheurs ou
concepteurs de programmes d'études ou de matériaux pédagogiques ?**



L'Appel à propositions du CELV vous offre la possibilité de bénéficier d'une plateforme européenne unique vous permettant de négocier, communiquer et publier vos idées innovantes. Vous pourrez ainsi contribuer de manière significative à influencer l'éducation aux langues en Europe.

Si vous travaillez et vivez dans un État membre du CELV et que vous souhaitez partager et approfondir vos idées grâce à une collaboration européenne, cet Appel à propositions du CELV est fait pour vous !

Inspirer l'innovation dans l'éducation aux langues

Le CELV vise à réduire l'écart entre les politiques linguistiques et la pratique de terrain dans des contextes d'apprentissage tant formels qu'informels/non formels.

Il réunit des spécialistes de toute l'Europe pour travailler à l'élaboration de nouvelles méthodes et de nouveaux matériels pour l'éducation aux langues dans un monde en mutation permanente.

Sur son site web, le CELV offre un large éventail de ressources gratuites pour les enseignants de langues, les formateurs d'enseignants et autres professionnels de l'éducation.

Priorités en matière d'éducation aux langues au sein des États membres du CELV

Les domaines prioritaires du présent Appel à propositions sont fondés sur les besoins des États membres du CELV, reflètent les points de vue des professionnels en langues et tiennent compte des évolutions au Conseil de l'Europe et dans d'autres organisations européennes et internationales.



Souhaitez-vous aborder une ou plusieurs de ces priorités dans le cadre d'un projet du CELV ? Souhaitez-vous concevoir des ressources pratiques et conviviales qui s'adaptent facilement aux différents contextes nationaux, avec le soutien d'une institution européenne de renom ?

Le sujet vous interpelle t-il ? Pour plus d'informations sur la procédure de soumission, veuillez consulter le site web dédié à l'Appel.

Date limite de soumission : 22 avril 2019

Le Centre européen pour les langues vivantes (CELV) est une institution du Conseil de l'Europe située à Graz, en Autriche. La mission du CELV est de promouvoir une éducation aux langues de qualité en Europe. Le programme d'activités du Centre, fondé sur des projets, soutient ses 33 États membres dans la mise en œuvre des politiques linguistiques éducatives efficaces.



États membres du CELV : Albanie, Allemagne, Andorre, Arménie, Autriche, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Croatie, Chypre, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Islande, Irlande, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monténégro, Norvège, Pays-Bas, Pologne, République slovaque, République tchèque, Roumanie, Serbie, Slovénie, Suède, Suisse, «l'ex-République yougoslave de Macédoine».

www.ecml.at/call